

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 janvier 2006
(convocation du 9 janvier 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BROQUA Michel à Mme. EYSSAUTIER Odette
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. BELIN Bernard à M. FERILLOT Michel
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie
Claude
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent
M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. LOTHAIRE Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MERCHERZ Jean
M. PONS Henri à M. JUNCA Bernard
M. QUANCARD Joël à M. REBIERE André
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

**Espace Economique de Blanquefort - Réalisation d'une étude portant sur
l'implantation d'un outil d'animation, d'accueil et d'hébergement pour la
création d'entreprises - Marché selon la procédure adaptée de l'article 28 du
Code des Marchés Publics - Autorisations**

Monsieur FELTESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Implanté en périphérie Nord de la Communauté Urbaine de Bordeaux, l'espace économique de Blanquefort regroupe environ 7 700 emplois et 160 entreprises. Il constitue, avec 232 hectares occupés sur 350 potentiels, le second site économique du territoire métropolitain par l'importance du foncier.

La Communauté Urbaine et l'ensemble des acteurs économiques ont souhaité rechercher les moyens de renforcer son rôle moteur sur l'économie de la Métropole ainsi que son attractivité.

En 2003, une étude portant sur la définition du site économique de Blanquefort et sur une stratégie d'intervention a été réalisée.

Cette étude a permis de diagnostiquer les forces et les faiblesses de ce territoire et de faire émerger différents axes d'intervention sur le site dans le but de renforcer son dynamisme et son attractivité économique.

Un programme d'actions a été déterminé portant sur 4 axes principaux :

- l'accessibilité et l'aménagement des espaces publics
- Les déplacements et les transports :
- les services
- le management et la communication

Ce programme est engagé dans les différents domaines.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'actions, et répondant aux préconisations en matière de management et d'attractivité de la zone, il est proposé d'étudier la faisabilité d'un outil d'animation, d'accueil et d'hébergement de créateurs d'entreprise.

Cette étude sera réalisée par un prestataire extérieur ayant les compétences et les références nécessaires et pilotée par la Direction du Développement Economique de la CUB, en étroite collaboration avec la Ville de Blanquefort.

Le prestataire devra amener des éléments d'appréciation sur l'opportunité et l'intérêt de créer un outil d'aide à la création d'entreprises dans les secteurs caractéristiques du SIM Blanquefort (mécanique, spiritueux ...) par :

- Une étude de marché de la création d'entreprise sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux (nombre, typologie, secteurs d'activités) et notamment dans les secteurs ciblés.
- Une étude sur l'espace économique de Blanquefort portant sur l'attente des entreprises implantées (besoins en services).
- Une analyse sur l'espace économique de Blanquefort de l'immobilier d'entreprises existant (étudier les opportunités).

Il devra déterminer l'outil le plus performant sur ce site (pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises, centre de ressources, mixte) et réaliser un arbitrage entre la création d'un outil généraliste, thématique, ou spécialisé.

Enfin, le prestataire aura à apporter des préconisations sur le montage juridique et financier de la future structure ainsi que sur ses modalités de gestion et d'exploitation.

A l'issue d'une mise en concurrence réalisée selon les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics, la Direction du Développement Economique et de la Promotion de la Métropole a reçu 3 candidatures pour la réalisation de cette étude.

Un jury, associant la Ville de Blanquefort, a été mis en place à cet effet, et a sélectionné le cabinet d'études SOFRED. Ce cabinet a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse et correspondant le mieux aux différents critères retenus dans le cahier des charges à savoir :

1. L'expérience du prestataire en accompagnement de projets de création de pépinières d'entreprises et autres outils d'hébergement d'entreprises.
2. L'originalité de la démarche : la qualité de la perception de la problématique, des axes de réflexions et de la méthodologie proposés.
3. Les références des candidats et leurs travaux accomplis.
4. Le coût

La proposition de prix pour la réalisation de cette étude s'élève à 28 800 € H.T., soit 34 444,80 € TTC.

La dépense sera inscrite au chapitre 20, article 2031, sous la fonction 900, CRB D100, programme DD07 de l'exercice en cours.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la lettre de commande à intervenir avec le cabinet SOFRED, représenté par M. Jean-Michel Demangeat, dont le siège social est à Versailles, 7 rue Jean Mermoz, pour un montant TTC de 34 444,80 €, relative à la réalisation de cette étude, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
30 JANVIER 2006**

M. JEAN-CHARLES BRON

